

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal Du 23 Novembre 2023

Excusés : Karine Laurent, Benoit Thiery

Présidente : Corinne Paratte

Secrétaire : Sidonie NOEL

La séance débute à 20h00

Compte Rendu du 17 octobre approuvé.

1. Délibération missions complémentaires du Centre de Gestion :

Délibération approuvée.

La délibération permet d'adhérer aux missions complémentaires du centre de gestion du Doubs pour les employés communaux (formations, paye...)

2. Délibération servitude aedificandi (terrain Creux de la Foule) :

Délibération approuvée.

Cette délibération permet avant la vente du terrain (35 € m²) de garder la destination du terrain qui est artisanale. La construction de pavillons d'habitation ne sera pas possible, le propriétaire devra se tenir au permis de construire présenté au notaire. En cas de revente, la délibération sera toujours applicable.

3. Délibération zones d'accélération des énergies renouvelables :

Délibération approuvée.

Suite aux réunions d'arrondissement organisées par la sous-préfecture en octobre dernier, concernant le dispositif des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER), nos deux associations de maires ont travaillé en étroite collaboration avec les services de la préfecture, pour nous diffuser un modèle de délibération de principe, que nous devons adopter avant le 31 décembre 2023 afin d'être en conformité avec la loi.

En effet, la définition des zones doit se faire à l'échelle communale, même si notre communauté de communes en a la compétence.

La loi prévoit une transmission des ZAER pour le 31 décembre 2023. Suivront ensuite les phases de concertation et les débats au sein de chaque EPCI.

La délibération prise consiste à nous mettre en accord sur le principe de définir ces zones sur notre territoire, mais également à nous laisser plus de temps pour réaliser cette démarche

4. Fête de Noël :

L'organisation est en cours, il reste à ce jour à réaliser des bons d'achats pour les nouveaux nés, le diaporama 2023, l'achat des nappes, serviettes et ballons, le sapin et décoration de la salle, boissons, courses.

5. Point ONF :

Volume bois coupés 1 195 m³ pour 111 870 €, 30 900 € exploitation, 3 399 € frais ONF.

2024 : Travaux chemin forestier

Coupe parcelles

6. Point PNR :

- Plan Doux et premières actions au niveau du Parc
- Développer une première ligne de covoiturage. Echange sur l'opportunité d'utiliser le Fond vert.
- Plan de mobilité simplifié

7. Point micro crèche :

13 architectes sont venus visiter le bâtiment. 12 d'entre eux ont répondu. Nous devons rencontrer Mme Perrin de Soliha afin d'analyser les offres et de retenir les 3 dossiers les plus intéressants afin de les auditionner.

8. Discussion tarifs eau et assainissement :

Achat d'eau en 2023 : 15 840 m³ – Source 18 312 m³ – Consommation totale 34 152 m³

Réflexion sur les tarifs 2024, pas de changement sur l'abonnement. Suite à l'augmentation des tarifs, l'excédent budgétaire est consolidé mais non reconstitué.

Les travaux successifs ont permis de mieux anticiper les fuites, la consommation d'eau est stable.

2023 : Assainissement vendu 17 587 m³ : 33 606 € Fin des subventions pour la déshydratation. Réflexion sur les tarifs pour 2024.

9. Inauguration forêt pédagogique :

L'inauguration aura lieu début 2024 en classe en présence de la directrice d'école, notre agent ONF, une personne des CoFor (communes forestières), et le PNR. La date est à déterminer. Les 3 sites auront accès aux parcelles du Bois Barré ainsi que celle située à la Chenalotte.

10. Débat d'orientation budgétaire :

- Panneaux voiries
- Tableau maternelle
- Compteur eau potable
- Déphosphatation step
- Loge (ossature bois avec tôle et dalle à faire)
- Carte jeune
- Remise en état vierge, monument aux morts + Saint
- Voirie générale
- Joints caniveaux à refaire
- Sol salle motricité + toilettes à aménager en vue d'une éventuelle ouverture de classe.

11. Questions diverses :

- Développement futur de la commune : PNR prévisions des constructions jusqu'en 2040
- Commission électorale réunion le 27 novembre
- Elaboration du plan communal de sauvegarde : plan obligatoire commission à définir
- Point travaux divers : Eglise terminée et Mairie en cours
- Réception panneaux photovoltaïque step le 22 novembre

Fin de séance 22h30

Le Maire,

Corinne PARATTE

